



COUP DE POUCE ÉCONOMIES D'ÉNERGIE



DERNIÈRE ANNÉE POUR EN PROFITER !

JUSQU'À

2 390€

d'éco-prime

COUP DE POUCE

PAR CHAUDIÈRE
INDIVIDUELLE REMPLACÉE
EN MÊME TEMPS QUE LE CONDUIT
D'ÉVACUATION DES FUMÉES



BAR-TH
163

JUSQU'À

127€

d'éco-prime

COUP DE POUCE

PAR RADIATEUR
ÉLECTRIQUE REMPLACÉ !



BAR-TH
158

L'OPÉRATION COUP DE POUCE EST PILOTÉE PAR
LE MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Opération valable pour les devis ou ordres de service
signés avant le 31 décembre 2020.

Attention ! Les devis ou ordres de services doivent être acceptés (signés et datés
par le maître d'ouvrage) après réception d'une offre de la part de Sonergia.

Sous réserve de modifications réglementaires ou d'évolution des tarifs adoptés par Sonergia.



**COUP DE POUCE
CHAUFFAGE**

NOUVELLE GRILLE TARIFAIRE !

CHAUDIÈRE AU GAZ
À TRÈS HAUTE PERF.
ÉNERGÉTIQUE (THPE)



BAR-TH
106



BAR-TH
163

CONDUIT
D'ÉVACUATION
DES PRODUITS
DE COMBUSTION

1 500€

**d'éco-prime
COUP DE POUCE**

PAR CHAUDIÈRE
INDIVIDUELLE REMPLACÉE

par une chaudière au gaz à très haute performance
énergétique dont l'efficacité énergétique saisonnière
ETAS ≥ à 92% (hors régulateur).

890€

**d'éco-prime
COUP DE POUCE**

PAR CHAUDIÈRE RACCORDÉE
À UN NOUVEAU CONDUIT D'ÉVACUATION
DES PRODUITS DE COMBUSTION

en remplacement d'un conduit individuel (≥10m),
ou d'un ou plusieurs conduits de fumée collectifs
(voir fiche éligibilité sur FOST BAR-TH-163)

AU TOTAL, JUSQU'À 2 390€ PAR CHAUDIÈRE REEMPLACÉE EN MÊME TEMPS QUE LE CONDUIT !

CALCUL DES PRIMES COUP DE POUCE

Les primes **COUP DE POUCE** seront calculées en se basant sur les taux
départementaux du logement social.

EXEMPLES

DPT 81 - TARN : **TAUX GRD. PRÉCA. 96%**
PRIME COUP DE POUCE
BAR-TH-106 : **1372 € PAR CHAUDIÈRE**

DPT 51 - MARNE : **TAUX GRD. PRÉCA. 85%**
PRIME COUP DE POUCE
BAR-TH-106 : **1295 € PAR CHAUDIÈRE**

LES CONTRÔLES QUALITÉ

Les travaux sont susceptibles de faire l'objet d'un contrôle de leur bonne réalisation par un organisme d'inspection accrédité mandaté. Vous pourrez être contactés par SONERGIA pour des contrôles téléphoniques, mais aussi par cet organisme pour qu'il prenne rendez-vous avec vous pour effectuer un contrôle des travaux réalisés. Ces contrôles vous garantissent

la qualité des travaux réalisés par le professionnel RGE, et vous permettent de bénéficier des primes sans contraintes et sans risques. Si vous bénéficiez de la prime énergie CEE ou Coup de Pouce, vous vous engagez à accepter la visite de cet organisme si vous êtes contacté.



RADIATEUR ÉLECTRIQUE



BAR-TH
158

127€
d'éco-prime
COUP DE POUCE
PAR RADIATEUR
ÉLECTRIQUE INSTALLÉ

RACCORDEMENT À UN RÉSEAU DE CHALEUR ENR&R



BAR-TH
137

891€
d'éco-prime
COUP DE POUCE
PAR LOGEMENT RACCORDÉ
À UN RÉSEAU DE CHALEUR

en remplacement d'un émetteur électrique fixe à régulation électromécanique et à sortie d'air ou avec maquage CE et mention NF Electricité perf. cat. A, B ou 1*

pour le raccordement à un réseau de chaleur alimenté majoritairement par des énergies renouvelables ou de récupération.

ISOLATION DES TOITURES COMBLES & RAMPANTS



BAR-EN
101

25,2€/m²
d'éco-prime
COUP DE POUCE
POUR ISOLER VOS COMBLES
& RAMPANTS DE TOITURE

La résistance thermique de l'isolation doit atteindre
 $R \geq 7 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ en comble perdu & $R \geq 6 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ en rampant de toiture.



BAR-EN
103

ISOLATION DES PLANCHERS BAS

38,5€/m²
d'éco-prime
COUP DE POUCE
POUR ISOLER
VOS PLANCHERS BAS

La résistance thermique de l'isolation doit atteindre
 $R \geq 3 \text{ m}^2 \cdot \text{kW}$ sur/sous plancher.

LA VISITE TECHNIQUE

L'entreprise qui interviendra pour faire les travaux d'isolation doit effectuer une visite technique par bâtiment avant l'établissement de son devis. Elle doit se matérialiser par un rapport de visite technique signé par vous et par l'entreprise de travaux. Dans le cadre d'appel d'offres portant sur de nombreux bâtiments, nous vous communiquerons une trame simplifiée

listant les différents éléments à faire apparaître par bâtiment à intégrer dans le dossier d'appel d'offre. La date de la visite technique doit obligatoirement être indiquée sur le devis et la facture de vos travaux ! Sans cette mention vous ne pourrez pas bénéficier de la prime bonifiée Coup de Pouce.



TOUTES LES INFOS SUR
SONERGIA.FR/BAILLEURS-COPROPRIETES
VOTRE CONTACT DÉDIÉ
SERVICE-BAILLEUR@SONERGIA.FR

30 BAILLEURS SOCIAUX NOUS FONT CONFIANCE DEPUIS 2009... AVEC PLUS DE 200 000 LOGEMENTS RÉNOVÉS ÉNERGÉTIQUEMENT.

L'EXPERTISE D'UN ACTEUR HISTORIQUE DE
L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE :

EN 10 ANS, SONERGIA A FINANCÉ
PLUS DE 50 TWHC DE TRAVAUX
D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE.



sonergia .fr

Cité de la Cosmétique
2, rue Odette Jasse
13015 **Marseille**

10, rue Treilhard
75008 **Paris**

04 84 52 55 45
service-bailleur@sonergia.fr



Dans le cadre du dispositif des Certificats d'Economies d'Énergie (CEE), SONERGIA participe à l'opération *Coup de pouce économies d'énergie* mise en place par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Cette opération a pour objectif d'inciter financièrement les ménages à remplacer leur vieux système de chauffage (fioul, charbon ou gaz hors condensation) par une solution de chauffage performante et/ou à réaliser l'isolation de leurs toitures ou planchers. Les primes sont versées par SONERGIA, signataires de la Charte *Coup de Pouce Economies d'Énergie*.

Un bénéficiaire ne peut prétendre pour une même opération qu'à une seule prime versée dans le cadre du dispositif des Certificats d'Economies d'Énergie.